

ici NOUS ACCUEILLONS UN ENFANT

Mars 2023

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal

Québec

Bulletin publié conjointement par l'Association démocratique des ressources à l'enfance du Québec (ADREQ (CSD) - Montréal) et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) et acheminé périodiquement aux ressources de type familial.

**Le printemps est à nos portes, les journées s'allongent, la chaleur et la verdure sont de retour !
Nous vous souhaitons un printemps rempli de douceur, de chaleur, de sourire et de fou rire.
Merci de votre dévouement au quotidien auprès des jeunes !**



Formations offertes par le collège de Bois-de-Boulogne

Confirmation des cours

Si le nombre minimal requis d'inscriptions est atteint, la personne inscrite recevra par courriel une confirmation de la tenue de la formation. Seules les personnes n'ayant pas d'adresse courriel seront contactées par téléphone.

Modalités d'inscription et d'annulation

1. L'inscription se fait en ligne sur le portail sécurisé du Collège au www.bdeb.qc.ca/perfectionnement section

« Cours réservés aux ressources de type familial », Cours du Centre jeunesse de Montréal

* Mode de paiement : carte de crédit (Visa ou MasterCard) (paiement sécurisé)

Cours/Codes	Formation	Forma- trice	Du rée	Date	Heure
3- FAMA03	Intervention en situation de conflit de loyauté	Marie- José Johnson	6 h	Mercredi 22 mars 2023	9 h 30- 16 h 30
6- FAMA06	La santé mentale et les troubles mentaux : Hyper-activité (TDA/TDAH)	Sarah Sahtali	6 h	Nouvelle date Samedi 20 mai 2023	9 h 30- 16 h 30
7- FAMA07	La santé mentale et les troubles mentaux : Les troubles anxieux			Samedi 29 avril 2023	9 h 30- 16 h 30

Formations offertes par l'établissement

**ATTENTION :

Les formations sont offertes en mode virtuel. Pour suivre la formation, vous devrez accéder à l'application TEAMS à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou encore d'un téléphone cellulaire.

Vous pouvez également trouver ces informations sur le site Internet de notre CIUSSS :

<https://ciuss-centresudmtl.gouv.qc.ca/propos/partenariat/informations-aux-ressources-intermediaires-ri-et-aux-ressources-de-type-familial-rtf>

(allez au bas de la page et cliquez sur Formations disponibles).

Modalités d'inscription :

direction-adjointe.MVS.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca

Rencontre d'information-formation entre l'établissement et ses ressources	
Date/heure	Associations
21 mars 2023 9 h à 16 h 30	ADREQ et FRIJQ

Réclamations et fin d'année financière

Nous vous rappelons qu'il est important de produire vos réclamations en continu tous les mois. L'entente collective prévoit que la ressource facture mensuellement l'établissement à l'aide du formulaire fourni par l'établissement comprenant les informations nécessaires au paiement de la rétribution des services [...] dans les 5 jours suivant la fin du mois précédent.

La fin de l'année financière étant le 31 mars 2023, nous vous demandons de nous transmettre vos formulaires de réclamation avec les pièces justificatives avant cette date.



LA FÊTE FAMILIALE ADREQ(CSD) - Montréal

adreqcsd-montreal.qc.ca

SAMEDI 10 JUIN 2023

9403, rue Sherbrooke Est, Bureau de l'ADREQ-Montréal
Stationnement arrière

11 h à 16 h

Jeux gonflables – Animation

Kiosques de nourriture – Tirage – Et plus



VENEZ EN GRAND NOMBRE

Faits à savoir concernant les familles d'accueil de type banque-mixte

- Une famille d'accueil banque-mixte est prête à s'investir à long terme auprès d'un enfant et éventuellement à l'adopter, si la situation le permet ;
- Les enfants sont orientés en banque-mixte notamment lorsqu'il y a une faible probabilité que celui-ci puisse retourner vivre auprès de ses parents d'origine dans les délais prescrits par la Loi ;
- La famille d'accueil banque-mixte doit collaborer avec tous les professionnels impliqués auprès de l'enfant afin d'actualiser le projet de vie privilégié (retour auprès de ses parents biologiques) ou encore son projet de vie alternatif (adoption, tutelle ou placement à majorité) ;
- L'adoption crée une nouvelle filiation qui remplace la filiation d'origine ;
- Au moment de l'adoption, il est possible de conclure une entente d'échange de renseignements ou de relations interpersonnelles entre les adoptants et les parents biologiques.

Régime facultatif de la commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)

Pour les ressources inscrites à la CNESST (Art. 3-6.03 de l'entente collective), le temps est venu de produire les déclarations des salaires. Cette déclaration est en lien avec le montant que l'établissement vous a versé pour l'année 2022 (rémunération) et non en lien avec des employés.

Pour produire votre déclaration, vous aurez besoin de votre relevé 29 (RL-29) qui vous sera transmis par l'établissement. Lorsque reçu, il vous suffit de vous rendre à l'adresse internet indiquée dans la lettre et d'y changer le montant de votre police. Prendre note qu'un nouveau relevé de paiement (facture) vous sera envoyé par la CNESST.

Ainsi, sur demande de la ressource qui fournit les documents nécessaires, l'établissement émettra un chèque libellé à l'ordre de la CNESST et de la ressource. Lorsque vous recevrez ce chèque, vous devrez l'endosser (signature au dos) et l'envoyer par la poste à la CNESST afin d'acquitter votre compte pour la nouvelle année.

Prendre note que ces démarches doivent se réaliser dans un délai de 30 jours, ce qui exige de la ressource et de l'établissement une rigueur dans le respect des délais.

Cette demande doit être renouvelée annuellement afin de mettre à jour votre dossier.

Images :
<https://fr.freepik.com>

